



Philippe IVANDEKICS, dirigeant de la Sté LBC sur la zone de Tarnos est le président de l'association « Port Bayonne Avenir » issue de l'Association des usagers du Port de Bayonne, créée voici 30 ans. Elle compte aujourd'hui 16 membres, industriels et prestataires.

Quel regard portent les usagers sur le renouvellement de la concession du Port ?

Philippe Imandekics : « Pour nous, usagers, il s'agit d'une très bonne nouvelle ; nous ne pouvions pas soutenir ouvertement la candidature de la CCI Bayonne Pays Basque par rapport à son concurrent mais pour nous, un concessionnaire privé était synonyme de remontée de cash aux actionnaires et donc, de moins d'investissements directs sur les infrastructures portuaires.

La Chambre de Commerce est un partenaire depuis 20 ou 30 ans ; nous connaissons le personnel ; nos équipes travaillent ensemble et il y a un dialogue permanent entre nos deux entités : même si parfois, il existe des points d'achoppement, le dialogue est franc. »

Qu'est-ce qui vous semble primordial dans les axes stratégiques pour la gestion des 15 prochaines années ?

Ph. Imandekics : « Evidemment pour les industriels et prestataires que nous sommes, l'entretien de l'outillage, l'achat de nouvelles grues pour faire face à de nouveaux trafics et la mise en place d'un pipeline entre Tarnos et Blancpignon pour désengorger la rive droite, sont des projets très importants et allant dans le bon sens.

Mais le point crucial est sans aucun doute la maîtrise du foncier sur le Port. La Région ou l'Etat doit acquérir du foncier à vocation portuaire. Sur la commune de Boucau, une bonne partie des terrains qui se libèrent doivent garder leur vocation portuaire. Ils ne doivent pas s'urbaniser massivement car malgré nos efforts en matière de maîtrise des risques et des nuisances, le voisinage de zones urbaines ne peut que créer du mécontentement ou de la crainte. »

Comment percevez-vous l'avenir de ce Port ?

Ph. Imandekics : « Bien sûr, dans l'économie moderne, il est très difficile de se projeter à 5 ou 10 ans ou tout simplement à 3 ans. 2009 sera une année particulièrement difficile mais, je pense que l'atout du Port de Bayonne reste la diversification de son activité et de son trafic. Même si une plateforme sidérurgique se crée à Bayonne, le Port ne doit pas s'engager dans une monoculture industrielle. L'actualité nous éclaire chaque jour sur le marché de l'acier. CELSA France doit préciser au plus vite son projet et on doit lui attribuer la surface nécessaire à son développement mais pas plus. Et ceci rejoint la problématique du foncier dont je parlais plus haut.

Dans le volet diversification, la volonté de la CCI et de la Région pour le multimodal constitue aussi un enjeu. Il faut que, sur ce port, tous les acteurs (y compris les transporteurs) s'unissent pour réussir enfin un trafic ro-ro. L'aménagement d'un poste sur le quai Pierre Leroy sans problème de tirant d'eau constitue une carte qu'il faut jouer au plus vite. » ■

NOMBRE D'EMPLOIS

Les emplois directs liés à l'activité même du Port de Bayonne s'élèvent à 571 salariés dans 18 entreprises, soit 800 employés si l'on intègre toutes les entreprises industrielles sur le Port y compris celles ne générant pas de trafic maritime. Ces chiffres concernent tant des entreprises de production telles que CELSA/ADA, LBC, Maïsica, Silos de l'Adour, TOTAL/ELF, CALCIA ou encore WORMS que des organismes de services liés au fonctionnement (Direction de l'exploitation de la CCI Bayonne Pays Basque, Capitainerie, pilotage, lamanage, remorquage, etc.).

Quand on étudie les lieux de résidence de ces 571 salariés, il ressort que le Port de Bayonne est un vrai générateur d'emplois pour les communes qui l'entourent :

- 90 personnes habitent à Bayonne,
- 67 à Tarnos,
- 53 à Anglet,
- 37 à Boucau,
- 24 à Ondres,
- 23 à Biarritz,
- 21 à St-André de Seignanx,
- 19 à Ustaritz,
- 16 à Mouguerre,
- 13 à Irun,
- 11 à Briscous,
- 10 à Labenne,
- etc.

FIL DU PORT - TRIMESTRIEL DU PORT DE BAYONNE

COMITÉ DE RÉDACTION : Bernard DARRETCHE, Pascal MARTY
RÉDACTION : Olga IRASTORZA
CONCEPTION : COPYTEL Bayonne
CRÉDIT PHOTOS : CCI Bayonne Pays Basque, Bertrand Lapègue
IMPRESSION : J. Laffontan
Papier PEFC (papier issu de forêts gérées durablement)

Edito

Le Port de Bayonne ouvre donc une nouvelle page de son histoire pour les 15 ans à venir.

Ce début d'année 2009 a été marqué par le renouvellement de concession du Port de Bayonne à la CCI Bayonne Pays Basque par le Conseil Régional d'Aquitaine après un vote à l'unanimité des élus régionaux.

La décision de l'instance régionale constitue une réelle reconnaissance du rôle joué par notre CCI dans la gestion et le développement portuaire depuis des décennies.

Il est vrai qu'au cours de ces 12 dernières années,

- le trafic du Port a augmenté de 60%,
- les infrastructures portuaires ont bénéficié de 110 millions d'euros d'investissements pour régler définitivement l'accessibilité du port, créer un kilomètre de quais supplémentaire, développer le transport intermodal et conduire une politique de réserve foncière afin d'accueillir de nouveaux trafics.

La décision du Conseil Régional souligne aussi la qualité de l'offre présentée par la CCI en réponse au cahier des charges. Nous avons mis en avant trois axes forts : industriel, logistique et environnemental.

Le 2^e chapitre de cette nouvelle concession va s'écrire dans les prochains mois avec les projets Beltrame et Celsa France qui vont amener un développement important tant du trafic (1 million de tonnes de plus garanti à terme) que des emplois créés (500 emplois au total), confirmant ainsi la vocation industrielle du Port de Bayonne.

Au début du mois de février, le Port de Bayonne obtenait le renouvellement, pour les trois années à venir, de sa triple certification (Qualité - Sécurité - Environnement).

Je n'oublie pas que l'année 2009 sera difficile ; la crise se fera sans aucun doute sentir mais l'histoire l'a prouvé par le passé : toute crise contient en elle-même des opportunités. Nous ferons en sorte que le Port de Bayonne puisse les saisir !

Jean-Marie Berckmans
Président de la CCI Bayonne Pays Basque

Notre ambition pour les 15 ans à venir page 2



Des investissements significatifs en 2009 page 3



Interview : Philippe Imandekics page 4

Développement durable : le port de Bayonne s'engage page 3



UNE CONCESSION POUR 15 ANS, NOTRE AMBITION !

Le nouveau contrat de Délégation de Service public a été attribué à la CCI Bayonne Pays Basque par le Conseil Régional d'Aquitaine pour une durée de quinze ans.

Les principaux changements contenus dans ce contrat sont de trois ordres :

- la réalisation des opérations de dragage par la CCI Bayonne Pays Basque concessionnaire et sa prise en charge à 100% des coûts afférents ;

- par ailleurs, le Conseil Régional n'accorde plus de subvention sur les équipements et investissements réalisés par la CCI Bayonne Pays Basque et ne participe pas aux coûts d'actions commerciales pour le développement du trafic maritime ;

- Enfin, la CCI Bayonne Pays Basque ne participera plus au financement des infrastructures, à la charge du Conseil Régional ;

Dans ce cadre, la CCI Bayonne Pays Basque concentrera son action autour de quatre axes principaux :

- l'accueil de projets d'implantations industrielles - une plate-forme sidérurgique est en train de se renforcer sur le Port avec les projets portés par le Groupe Beltrame/Laminoirs des Landes et l'extension de CELSA France ;

- le développement de nouveaux trafics - plusieurs projets sont à l'étude en liaison avec les entreprises de l'Hinterland ainsi que du trafic Ro-Ro et Feeder ;

- la constitution d'une réserve foncière par l'acquisition de nouveaux terrains (à coûts partagés) ;

- le début de la mise en place de l'axe environnemental ville-port avec l'aménagement des abords de la zone portuaire,

la mise en place d'un Observatoire permanent de la qualité des eaux de l'Estuaire et l'ouverture du Port aux différents publics intéressés (scolaires, étudiants, résidents et touristes).

Ce plan ambitieux a pour objectif de sculpter le Port de Bayonne du 21^e siècle ! Il n'oubliera pas le développement de l'outillage et des services aux usagers que nous remercions pour leur continuel soutien.

Concession renewed for 15 years

The Regional Council of Aquitaine has chosen the Chamber of Commerce and Industry in Bayonne to manage the Port of Bayonne for the next 15 years.

Development will focus on helping new industries set up business here, developing new traffic (ro-ro and feeder vessels), building up reserved areas and developing environmental strategies.

Un véritable pôle sidérurgique sur le Port de Bayonne !



Deux grands Groupes sidérurgiques européens ont choisi, en 2008, le Port de Bayonne comme plateforme stratégique pour leur développement au sud de l'Europe.

- Le Groupe Beltrame qui a créé la société Laminoirs des Landes devrait commencer la construction d'un laminoir à chaud à l'issue de l'enquête publique qui se clôt ce mois-ci. Ce projet, qui devrait entrer en production en 2010, représente un investissement de 40 millions d'euros et devrait créer quelque 100 emplois. Par ailleurs, il devrait générer entre 300 et 400 000 tonnes de trafic maritime.

- Par ailleurs, le groupe CELSA France, propriétaire de l'Acierie de l'Atlantique, a pour projet la construction de 2 laminoirs (à chaud et à froid) dans le prolongement de l'actuel site. Il vient d'annoncer un investissement réévalué à 655 millions d'euros suite à un tour de table incluant 27 banques et caisses d'épargne.

Two major steel projects :

Beltrame/Laminoir des Landes : Investment of 50 million euros in a hot rolling mill - 120 jobs - 300,000 metric tons of maritime traffic generated.

CELSA France : Investment of 655 million euros for the construction of 2 rolling mills, hot and cold - 400 new jobs - 700,000 metric tons of traffic.

Travaux d'aménagement en cours !



Au-delà des gros investissements, un port nécessite des travaux plus modestes et pourtant indispensables. Dans ce volet, sont à signaler :

- la mise aux normes de l'entrée de la zone Blancpignon - elle est désormais accessible aux convois exceptionnels, comme ses voisines. La réadaptation de l'îlot central a été terminée après un mois et demi de travaux pour un montant de 60 000 euros.

- la clôture du poste ro-ro situé sur le quai Pierre Leroy - ce poste avait été déplacé, pour des raisons stratégiques au cours de l'année 2008 ; il sera clôturé et mis aux normes ISPS (sécurité) avec un portail coulissant pour les véhicules et un tourniquet pour les piétons. Fin des travaux en mai-juin 09.

- l'aménagement de la zone de Tarnos - afin de prolonger une voie de cheminement pour grue sur 70 mètres. La grue GR9 sera mise hors service et ferrailée car elle est en limite de potentiel ; afin de prolonger le cheminement de la grue GR12, des travaux sont nécessaires (rail sur une longine en béton armé, reposant sur des micro-pieux). Durée totale des travaux : 2 mois et demi.

UN ENGAGEMENT VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE PORT DE BAYONNE

Le Port de Bayonne a été le 1^{er} Port de France à se voir attribuer une triple certification : Qualité-Sécurité-Environnement. Elle vient d'être renouvelée pour les trois ans à venir. Ce qui confirme les efforts accomplis sur le Port.

En 2009, plusieurs actions précises sont au programme :

- Le tri des déchets sur les quais fera l'objet d'une campagne de sensibilisation notamment à destination des équipages des navires, et ce, pour l'utilisation des bennes présentes sur les quais sur chaque zone du Port de Bayonne (ordures ménagères, verre et à terme, benne pour le papier/carton et pour les « déchets dangereux » à savoir chiffons souillés, pots de peinture, etc.)

- Les travaux sur la mise en sécurité des voies ferrées vont se poursuivre. Des barrières ont été installées, fin 2008, sur différents passages à niveaux sur la voie du souffre ; d'autres auront lieu en 2009 pour s'adapter à l'augmentation du trafic voiture. Par ailleurs, des dalles en caoutchouc sont, peu à peu, mises en place afin, notamment de faciliter, et sécuriser le franchissement des voies ferrées par les deux roues.

Deux opérations sont à l'étude :

- un travail sur la biodiversité sur la zone Saint-Bernard - il s'agit d'un relevé précis des espèces invasives de la faune et de la flore (notamment les « herbes de la pampa » qui ne permettent pas un équilibre naturel du milieu).

- l'installation de panneaux photovoltaïques sur les hangars du Port de Bayonne.

La CCI Bayonne Pays Basque prévoit de poursuivre ses efforts et de s'engager dans une démarche de développement durable.

The Environment and Safety at the Port of Bayonne

The Environment and Safety are central to the Port of Bayonne's strategy. Starting in 2009, three major operations will be carried out: waste sorting facilities for ships' crews, setting up renewable energy sources, enhancing safety features on railway access routes into the port.



Les industriels poursuivent leurs efforts en matière de respect de l'environnement :

- **CELSA France** assure, depuis novembre 2008, le tri de ses déchets. L'année dernière, son activité a généré 282 500 tonnes de déchets : 92% ont été valorisés et 8% ont été envoyés vers un centre de stockage pour un coût supérieur à 4 millions d'euros. Parmi les déchets valorisés, on trouve les scories qui rentrent dans la composition des revêtements routiers. Une nouvelle filière de valorisation a été découverte pour les briques réfractaires issues de la démolition des poches (composées de magnésie et de chaux). Ce produit est commercialisé sous la marque « Scorie d'Atlantique » et est largement exploité en agriculture.

- **Beltrame** va investir 6 millions d'euros dans son nouveau bâtiment, pour le volet « environnement ». Laminoirs des Landes annonce un impact quasi nul de l'exploitation au niveau sonore (moteurs isolés, chargement et déchargement des produits à l'intérieur, bardage double peau, etc.), la collecte et recyclage des eaux pluviales, le traitement et recyclage des eaux de lavage et de purge, des rejets atmosphériques très limités (utilisation du gaz naturel notamment), l'intégration paysagère maximale (hauteur des bâtiments limitée à 19 mètres, de couleur sable, présence d'arbres, etc.), la production d'énergie verte grâce à des panneaux photovoltaïques sur la toiture, équivalente à la consommation annuelle de 246 foyers.

INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS DÈS 2009 !

Après des investissements qui s'élevaient à 2,2 millions d'euros en 2008, le programme d'investissements devrait se porter à 6 millions d'euros pour 2009 avec 5 volets majeurs distincts :

- l'acquisition d'une grue pour la zone de Tarnos,

- la mise aux normes du magasin général de Blancpignon pour une mise en conformité des normes ICPE,

- la mise en place d'une 3^e voie sur Tarnos pour faire face à l'augmentation annoncée du trafic ferroviaire pour LBC et Laminoirs des Landes (projet Groupe Beltrame),

- le terrassement de plateformes nouvelles derrière la société LBC,

- le reconditionnement du ponton du poste Ro-Ro dit quai Pierre Leroy.

Pour les 15 ans à venir, la CCI Bayonne Pays Basque s'est engagée à des investissements soutenus à hauteur de 40 millions d'euros.

Pour sa part, le Conseil Régional d'Aquitaine a annoncé un plan d'investissements de 50 millions d'euros (2007-2013) pour les

infrastructures (digues et quais). Quatre axes majeurs sont au programme :

- la sécurité de l'accès maritime par la poursuite des digues à l'entrée du Port,

- la mise à niveau et l'allongement des quais utilisés notamment par CELSA France,

- la réalisation d'un pipeline entre la zone de Tarnos et celle de Blancpignon pour soulager les quais de la rive droite,

- et l'optimisation des postes ro-ro de la zone St-Bernard et la modernisation des postes de Blancpignon par un réalignement des quais Castel et Gommès.

Further investments

Between them, the CCI Bayonne, the Basque Country and the Regional Council of Aquitaine will be investing 90 million euros in the Port of Bayonne in order to prepare it for the challenges of the 21st century.